Envoyé en préfecture le 12/06/2025
Reçu en préfecture le 12/06/2025
Publié le 12/06/2025
ID : 085-258502962-20250610-D074_BUR100625-DE

D074-BUR100625

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-cinq, le dix juin à dix heures, le Bureau du Syndicat mixte départemental d'études et de traitement des déchets ménagers et assimilés de la Vendée, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de M. Damien GRASSET.

Présents : Mme Anne AUBIN-SICARD, MM. Stéphane BOUILLAUD, Pierre CAREIL, Frédéric FOUQUET, Yoann GRALL, Damien GRASSET, Christophe HOGARD, Patrice PAGEAUD, Guy PLISSONNEAU, Yannick SOULARD, Noël VERDON
Excusés : M. Lionel GAZEAU
Date de convocation : 3 juin 2025
Membres en exercice : 12
Présents : 11
Votants : 11

Marché 2025-M144 « Fourniture, livraison et déchargement, et le cas échéant montage, d'équipements de compostage et matériels associés »

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le Code de la Commande Publique (CCP) issu de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative et du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire,
Vu la délibération D035-COS250325 du 25 mars 2025 portant délégation d'attributions du comité syndical au bureau,

Monsieur le Président rappelle aux membres du Bureau que Trivalis a lancé un marché public relatif à la fourniture, à la livraison, au déchargement et, le cas échéant au montage, d'équipements de compostage et matériels associés. Il précise que ce marché a été passé selon la procédure de l'appel d'offres ouvert en application des articles L.2124-1, L.2124-2, R.2124-1, R.2124-2 1° et R.2161-2 à R.2161-5 du CCP.

Monsieur le Président précise que le marché est décomposé en cinq (5) lots :

- Lot n° 1 : Fourniture, livraison et déchargement de composteurs individuels en bois
- Lot n° 2 : Fourniture, livraison et déchargement de composteurs individuels en plastique
- Lot n° 3 : Fourniture, livraison et déchargement de bioseaux et étiquettes d'information autocollantes
- Lot n° 4 : Fourniture, livraison et déchargement de lombricomposteurs et fournitures accessoires
- Lot n° 5 : Fourniture, livraison, déchargement et montage de composteurs collectifs et matériels associés

Monsieur le Président ajoute que chaque lot donnera lieu à un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande, conclu pour une durée de quatre (4) ans, sans minimum mais avec un maximum en valeur fixé comme suit, sur la durée totale du marché :

- Pour le lot 1 : 975 000 € HT
- Pour le lot 2 : 600 000 € HT
- Pour le lot 3 : 310 000 € HT
- Pour le lot 4 : 37 500 € HT
- Pour le lot 5 : 650 000 € HT

A la date limite de remise des propositions fixée au 30 avril 2025 à 12h00, les entreprises suivantes ont remis une offre :

Numéro et intitulé du lot	Numéro d'ordre au registre des dépôts	Désignation de l'entreprise
Lot n° 1 : Fourniture, livraison et déchargement de composteurs individuels en bois	2	STV ECO
	4	SULO France
	6	SOLUBIO
	9	GARDIGAME
	10	QUADRIA
Lot n° 2 : Fourniture, livraison et déchargement de composteurs individuels en plastique	4	SULO France
	5	COLLECTAL
…		

Envoyé en préfecture le 12/06/2025
Reçu en préfecture le 12/06/2025
Publié le 12/06/2025
ID : 085-258502962-20250610-D074_BUR100625-DE

(Suite) Lot n° 2 : Fourniture, livraison et déchargement de composteurs individuels en plastique	7	CONTAINER TRADING WFW GmbH
	10	QUADRIA
Lot n° 3 : Fourniture, livraison et déchargement de bioseaux et étiquettes d'information autocollantes	4	SULO France
	5	COLLECTAL
	6	SOLUBIO
Lot n° 4 : Fourniture, livraison et déchargement de lombricomposteurs et fournitures accessoires	3	PLANET COMPOST
	11	VERS LA TERRE
Lot n° 5 : Fourniture, livraison, déchargement et montage de composteurs collectifs et matériels associés	8	TERRA COMPOST
	12	COMPOST CITOYEN COLLECTIF

Monsieur le Président précise que la vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles des candidats a été effectuée conformément aux dispositions des articles R.2144-2 et R.2144-3 du CCP.

Monsieur le Président indique dans un second temps,

- Que la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 10 juin 2025 et qu'après analyse des offres, la Commission d'appel d'offres a classé en première position, les offres ci-dessous indiquées, choisies comme étant les offres économiquement les plus avantageuses :

Numéro et intitulé du lot	Numéro d'ordre au registre des dépôts	Désignation de l'entreprise	Montant estimé non contractuel issu du DQE
Lot n° 1 : Fourniture, livraison et déchargement de composteurs individuels en bois	10	QUADRIA	738 266,60 € HT
Lot n° 2 : Fourniture, livraison et déchargement de composteurs individuels en plastique	10	QUADRIA	509 696,00 € HT
Lot n° 3 : Fourniture, livraison et déchargement de bioseaux et étiquettes d'information autocollantes	5	COLLECTAL	113 296,10 € HT
Lot n° 4 : Fourniture, livraison et déchargement de lombricomposteurs et fournitures accessoires	11	VERS LA TERRE	37 061,96 € HT

- Que le lot n° 5 « Fourniture, livraison, déchargement et montage de composteurs collectifs et matériels associés » est déclaré sans suite pour un motif d'intérêt général fondé sur le besoin de l'acheteur. En effet, l'examen des offres reçues a mis en exergue des éléments tels que le bardage ou la toiture, qui ont pu nuire à la constitution d'une offre économiquement avantageuse par les candidats. Par conséquent, l'acheteur souhaite relancer une nouvelle consultation en redéfinissant le besoin.

Considérant que les candidats remplissent les conditions de participation,

Considérant le choix, par la commission d'appel d'offres, de l'offre économiquement la plus avantageuse pour les lots n° 1 à n° 4,

Envoyé en préfecture le 12/06/2025
Reçu en préfecture le 12/06/2025
Publié le 12/06/2025
ID : 085-258502962-20250610-D074_BUR100625-DE

Sur proposition de Monsieur le Président, le bureau est invité à délibérer pour :

Admettre les candidatures déposées dans le cadre de la présente consultation,

Attribuer les lots n° 1 à n° 4 aux entreprises ci-dessus indiquées pour les montants estimés non contractuels susmentionnés,

Charger le Président d'exécuter cette décision et notamment de signer et notifier aux attributaires, les pièces constitutives de ces marchés, ainsi que tout autre document d'exécution de la présente délibération.

Déclarer le lot n° 5 sans suite pour un motif d'intérêt général fondé sur le besoin de l'acheteur, charger le Président d'informer les candidats ayant remis une offre pour ce lot de la présente décision et l'autoriser à relancer une nouvelle procédure pour satisfaire au besoin.

Après en avoir délibéré, le bureau, à l'unanimité :

Admet les candidatures déposées dans le cadre de la présente consultation,

Attribue les lots n° 1 à n° 4 aux entreprises ci-dessus indiquées pour les montants estimés non contractuels susmentionnés,

Charge le Président d'exécuter cette décision et notamment de signer et notifier aux attributaires, les pièces constitutives de ces marchés, ainsi que tout autre document d'exécution de la présente délibération.

Déclare le lot n° 5 sans suite pour un motif d'intérêt général fondé sur le besoin de l'acheteur, charge le Président d'informer les candidats ayant remis une offre pour ce lot de la présente décision et l'autorise à relancer une nouvelle procédure pour satisfaire au besoin.

Fait et délibéré à La Roche-sur-Yon, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme,

Le Président,

Signé électroniquement par : Damien Grasset
Date de signature : 12/06/2025
Qualité : Président de Trivalis

Damien GRASSET

Le Secrétaire de séance

Signé électroniquement par : Guy Plissonneau
Date de signature : 12/06/2025
Qualité : 1er Vice-président de Trivalis

Guy PLISSONNEAU

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes, 6 Allée de l'Ile Gloriette, 44041 NANTES cedex 01, dans un délai de deux mois à partir de la date de la première mesure de publicité (affichage et/ou transmission au contrôle de légalité).